Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 37

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

N° 37

LAUSANNE

16 Septembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Questions de langue. — Chronique scolaire : Vaud, Genève.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Rédaction. — Comptabilité. — Gymnastique. — Variété.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Lettre-circulaire du Bureau du Comité Central.

Neuchâtel, le 6 septemhre 1916.

Au Comité Central de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande.

Monsieur et cher collègue,

Le Comité Central se réunissant, d'après les nouveaux statuts, deux fois pendant une période de 4 ans, les délégués cantonaux seront convoqués à Yverdon un samedi de l'automne prochain. *Un rappel de convocation sera envoyé ultérieurement.*

Nous référant au Communiqué du Bureau paru dans l'*Educateur* du 15 juillet, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir vos propositions concernant les questions à mettre à l'étude pour le futur congrès de Neuchâtel. Le choix des dites questions sera le principal objet à l'ordre du jour ; il importe donc pour que nous puissions faire œuvre utile que chaque membre du C. C. veuille bien nous communiquer les desiderata des collègues de sa région ou éventuellement le ou les sujets que son expérience des choses d'école lui dictera.

Nous serions très heureux aussi de prendre connaissance de tous les vœux relatifs à l'activité de notre association qui pourraient être formulés.

Attendant et espérant votre réponse jusqu'au *4 octobre 1916,* nous vous présentons, Monsieur et cher collègue, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments dévoués.

POUR LE BUREAU DE LA ROMANDE,

Le secrétaire: WERNER BRANDT — Le président: FRITZ HOFFMANN

QUESTIONS DE LANGUE

« ... Sur le perron des Invalides, enveloppé des grandes ombres de Napoléon et de Rouget de Lisle, en face des étendards glorieux de nos armées, devant tous les grands corps de l'Etat, M. le président de la République française, membre de l'Académie française, a parlé de l'*inlassable* ténacité de nos soldats. Il faudra désormais faire dans nos dictionnaires une place et même une place d'honneur au nouvel adjectif, puisqu'il a servi dans les circonstances les plus solennelles à célébrer l'héroïsme de ceux qui défendent la patrie... »

Ainsi parle M. Edmond Perrier dans sa causerie scientifique du *Temps,* du 15 août 1915, intitulée : « A quoi pensent les poilus ? »

Avant la guerre et depuis le commencement de la guerre, ce fameux mot « inlassable » a eu la chance d'accaparer à plusieurs reprises l'attention des lettrés civils ou militaires (on en jase dans les tranchées, paraît-il, et sur l'affût d'un canon). Innocent passe-temps, utile même, puisqu'il sert à garder le contact avec les choses de l'esprit.

Des optimistes, parfois un peu déconcertants, s'imaginaient que parce que l'on dit : illogique, illégal, irrésolu, irresponsable, innombrable, etc., il fallait pour la même raison d'euphonie ou d'uniformité, écrire illassable et repousser dédaigneusement inlassable. C'est parler un peu sec. En cette affaire, il est prudent de se renseigner. Or, il y a un précédent dont il faut tenir compte : c'est celui d'inlisible, à côté d'illisible. Le *Petit Dictionnaire raisonné des difficultés et exceptions de la langue française,* par Th. Soulice et A. L. Sardou, remarque que « l'Académie admet ces deux mots comme parfaitement synonymes ». D'autre part, ce qui

importe, c'est la précision. On ne peut reprocher à *inlassable* d'en manquer, puisque ce mot équivaut à qui ne peut être fatigué. Ce n'est pas le préfixe *in* (équivalent du préfixe *en, em* dans la langue populaire), qui s'est développé considérablement comme signe de négation, ce n'est pas lui, disons-nous, qu'il faut, dans *inlassable*, bannir comme un barbarisme ; c'est le mot lui-même, car supprimez *in*, il reste *lassable*, qui n'est pas français. *Illassable*, à ce taux, ne le serait pas plus que *inlassable*. On n'a pas non plus *fatigable*, mais *infatigable*. Personne cependant ne s'insurge contre l'emploi du préfixe devant des adjectifs oubliés par le Dictionnaire, et l'on voudrait faire du purisme à propos de *in* et de *il!* Ici, comme ailleurs, nous sommes tributaires de l'usage. Tant pis si celui-ci nous fait dire ou écrire des bêtises. Autrefois, à l'Académie française, on protestait contre l'introduction du mot *exactitude* : il fallait, disait-on, *exacteté*. Peut-être se basait-on sur l'exemple de *compacité*, venant de compact, comme *exactitude* vient d'*exact* !

On voudrait tout à la fois : euphonie et logique, ou bien tantôt l'un tantôt l'autre. Parions que des oreilles délicates protesteraient contre l'emploi d'un des mots de cette petite phrase : Il s'est enfui avec une *lestesse* incomparable. Pourtant, le mot souligné dans cette phrase, nous l'avons lu quelque part dans un livre écrit en 1866 par Barbey d'Aurevilly sur les *Ridicules du temps*. Personne n'aurait l'idée de s'insurger contre *prestesse*. Il est entré dans l'usage, mais l'autre, le synonyme, c'est tout simplement le pot de terre qui aura essayé quelque temps de lutter contre le pot de fer.

Dans sa thèse de doctorat, intitulée *Vocabulaire et journalisme*, M. Edouard Vittoz a traité abondamment ces sujets. Il donne en des centaines de pages des exemples de mots et de tournures équivoques ou heureux dus à la plume des écrivains et surtout des journalistes pressés professionnellement. M. Vittoz juge, condamne, met des points d'interrogation ou consent. Il considère comme fort bon *imbattable* (malgré l'absence de *battable*, inexistant). Immotivé, infondé, irraisonné lui paraissent discutables ; il ne dit pas pourquoi. Irraisonnable date du XIVe siècle, mais irraisonné n'est pas dans le Dictionnaire général ; il figure en revanche dans Littré, Larousse et... Sachs-Villatte. M. Vittoz éprouve une répulsion très

vive pour le mot *récital*. Nous en sommes surpris. Le verbe animer, d'où vient animal, est le latin animare, comme réciter est le latin recitare. Le radical, soit du verbe soit du substantif anim', récit', est régulièrement suivi du suffixe ou plutôt de la terminaison al. Récital ne figure pas dans le Dictionnaire général ; il est postérieur à 1890. A cette époque, nous nous souvenons d'avoir assisté à quelques « séances littéraires », dans lesquelles le fin diseur Alphonse Scheler lisait, déclamait des œuvres de tous les genres — du grave au comique —poésie et prose. Peu à peu, il s'achemina vers la comédie. Nous vîmes le *Passant* et d'autres piécettes qu'il faisait jouer par son fils et sa fille comme « clou » de la séance. Puis le professeur de diction devint directeur du théâtre de Lausanne (de 1890 à 1898), pour reprendre, après une expérience coûteuse, ses voyages lucratifs, retrouver sa fidèle et nombreuse clientèle en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, ailleurs encore. C'est alors qu'il intitula ses séances : « Récitals littéraires ». Larousse a cette définition insuffisante : « Récital, mot anglais, audition d'un seul artiste sur un seul instrument ; un récital d'orgue. » Nous pensons que récital est dû à l'influence de festival, vieux mot français abandonné que les Anglais avaient repris, de même que nous maintenons festivité. Puis, il y a l'influence du milieu. Alphonse Scheler annonça un jour un « récital » dans lequel il ferait connaître le poème si émouvant de Tennyson, *Enoch Arden*, qu'il déclama avec accompagnement de piano. Depuis nous avons eu des récitals dans lesquels on faisait entendre soit des chefs-d'œuvre littéraires, soit des violonistes, pianistes, soit les uns et les autres alternativement. Est-ce que pour cela on peut vraiment dire que c'est un vocable « absurde », qu'il a « à peu près terminé sa carrière, après une vogue insensée de six à sept ans » ?

Récital a contre lui récitatif, qui date de la fin du XVII^e^ siècle, mais qui se rapporte exclusivement aux phrases musicales d'un opéra.

Même nos législateurs sont en proie quelquefois à des accès de purisme et tout à coup se voilent la face parce qu'ils ont employé longtemps un mot que l'un de leurs collègues vient déclarer être impropre. Dans un Grand Conseil romand on s'est avisé, au cours de la discussion d'une loi, de faire subir une condamnation au mot

« ténoriser » comme terme de procédure. Il n'est pas français, il faut le remplacer par « verbaliser », a-t-on dit. Et cette petite leçon de grammaire, leçon sommaire, a été reçue humblement par les plus hauts magistrats. Or, il suffit d'ouvrir ce bon vieux Littré et ce bien plus respectable encore — à cause de l'âge — Godefroy pour se rendre compte que si un morceau ténorisé est un morceau chanté par un baryton ténorisant, il s'est dit, autrefois, dans le sens que la procédure si riche en archaïsmes lui donne encore aujourd'hui : « J'ai surtout dans l'esprit cette accusation si grave, si odieuse, si *ténorisée*, si répétée, que les témoins avaient osé intenter aux magistrats de cette société. » (Bonnet, Paling. XIX, 2.)

Et dans le *Lexique du vieux français Bonnard et Salmon*, extrait du grand Godefroy, nous lisons, page 504 : « ténoriser, v. a., exposer en ordre, à la suite ».

Il en est un peu des mots comme de la mode : chacun se réserve d'avoir une opinion et de la dire ; comme chacun est libre de se coiffer d'un borsalino plutôt que d'un cylindre. L'usage intervient après une lutte où souvent la logique, la correction, l'étymologie ne sont que des fétus emportés par le vent. L. Mogeon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD — **Augmentations**. Voici encore quelques localités qui viennent de voter à leur personnel enseignant une allocation pour renchérissement de la vie.

Apples : 200 fr. au maître de la classe primaire supérieure, 100 fr. à son collègue, 150 fr. et 100 fr. aux institutrices. Pour les uns et les autres il a été tenu compte des années de service et des charges de famille.

Longirod : 100 fr. à l'instituteur et autant à sa collègue, son épouse.

Fey : 120 fr.

La Sarraz : 150 fr. aux instituteurs et 75 fr. aux institutrices.

Dans un précédent numéro, nous avions annoncé qu'*Echallens* avait voté une nouvelle augmentation. Malheureusement, il y a erreur. On nous annonce, au contraire, que tous les maîtres sont encore au traitement minimum. L. G.

† **François Savary-Bocion.** — Ce n'est pas sans une vive émotion, d'ailleurs bien compréhensible, que les Payernois, ceux que le sort a éloignés de leur ville aussi bien que ceux de notre cité, apprendront le décès de M. *François Savary-Bocion*, l'ancien instituteur des Hameaux. Cet excellent homme, qu'une superbe santé avait conservé sain et vigoureux, vient de s'éteindre, après une courte maladie, dans sa 82e année.

François Savary naquit en effet en 1834 et se voua à l'enseignement. Breveté en 1854, il débuta le 31 octobre de la même année dans le haut Jorat, aux Thioleyres, où il ne demeura que deux ans. Il alla se fixer ensuite, pour six ans seulement, à Bournens. C'est là qu'il fit la connaissance de celle qui devait être la compagne fidèle de sa laborieuse existence, de celle qui, gravement malade aujourd'hui, semblait devoir le précéder dans la tombe. La place d'instituteur à Vers-chez-Perrin étant vacante, F. Savary y fut nommé et entra en fonctions le 2 juillet 1862; ce fut son dernier poste, celui qu'il occupa pendant cinquante-deux ans, soit jusqu'en automne 1914.

C'est donc une activité de soixante années dans l'enseignement populaire, ce qui constitue très probablement un record. Nous n'avons pas le souvenir d'une carrière scolaire aussi longue.

Est-il besoin de dire que le travail de F. Savary fut utile et fécond? Un mauvais ouvrier ne reste pas à la brèche aussi longtemps. Il aimait sa vocation et se consacra tout entier à la formation des jeunes intelligences qui lui furent confiées. Ils sont légions, ceux qui suivirent ses leçons. Tous les habitants des Hameaux, excepté bien entendu ceux qui vinrent s'y fixer après leur âge de scolarité, tous reçurent de lui l'instruction que son dévouement leur dispensa largement. Tous peuvent l'appeler leur maître.

Il y a douze ans, le 31 octobre 1904, l'autorité communale voulut fêter le cinquantenaire de ce bon serviteur. L'autorité cantonale se joignit à elle et des cadeaux furent remis au jubilaire. Le chef du Département de l'Instruction publique, M. Decoppet, aujourd'hui président de la Confédération, lui adressa une lettre de félicitations.

Et F. Savary resta encore dix ans à la tâche!

Quelle somme de labeur cela représente! Que de fautes corrigées, que de répétitions des mêmes règles, que d'expériences avec des centaines de caractères différents! Quelle lutte aussi pour la vie avec des moyens d'existence précaires, car on sait ce qu'étaient autrefois les traitements des instituteurs. Il est vrai que la médiocrité du salaire l'obligea à être aussi, à côté de ses fonctions, quelque peu agriculteur et la vie au grand air lui valut cette longévité remarquable, exempte d'infirmités et des déchéances qui en sont trop souvent l'apanage.

Personne, à première vue, n'aurait pensé que M. F. Savary fût si âgé, malgré sa magnifique chevelure d'un blanc de neige. Il était solide encore et conserva jusqu'au bout la démarche assurée et vaillante.

Dernièrement, son épouse tomba gravement malade; M. Savary en fut si vivement frappé qu'il dut s'aliter à son tour pour ne plus se relever. La maladie eut promptement raison de cet homme qui lui avait toujours résisté jusqu'alors.

Homme intègre et bon, F. Savary fut un excellent père de famille. Il fut aussi un bon citoyen et s'intéressa vivement aux choses de la commune et de l'Etat. Il sut marcher avec le progrès et développer constamment son intelligence pour rester à la hauteur de ses fonctions. C'est dans ce but qu'il suivait assidûment les conférences d'instituteurs où il jouissait de la vénération de tous ses jeunes collègues.

Chanteur bien conservé (F. Savary fit longtemps partie de l'*Harmonie*), il

agrémentait les réunions de ces chansons d'autrefois, si naïves et si savoureuses, qu'il affectionnait.

Pareil au grand chêne qui longtemps affronta l'orage et qui tout à coup est renversé par un coup plus impétueux que les autres, F. Savary meurt brusquement, laissant un grand vide dans la population des Hameaux. Son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des générations d'écoliers qu'il a éduqués et de tous ceux qui ont pu apprécier l'excellence de sa riche nature.

Que sa famille reçoive ici l'expression de notre plus vive sympathie. C. C.

GENÈVE. — **L'école de la forêt à La Rippe.** — Au moment où Genève voit ses écoles de plein air prendre de plus en plus d'extension, il peut être utile de parler de la première de ces écoles, créée à La Rippe, en mai 1911, grâce à l'initiative de M. l'inspecteur Pesson.

Disons tout de suite que cette école ne s'ouvre malheureusement que pendant deux mois, en mai et en juin, dans l'immeuble appartenant aux Colonies de Saint-Gervais. Elle est fréquentée par quarante garçons des écoles primaires de Genève, auxquels un changement d'air est recommandé ; ceux-ci continuent leurs études, comme leurs petits camarades de la ville, et sont placés sous la surveillance constante d'un maître et d'une maîtresse désignés par le Département de l'Instruction publique. Le but de l'école est donc d'offrir aux élèves de Genève un séjour au pied de la montagne, près des forêts, sans interrompre les études ; nous verrons, plus loin, la place faite aux bains de soleil, aux exercices respiratoires et à la gymnastique.

Dans le courant du mois d'avril, une circulaire envoyée aux régents principaux, les informe de l'ouverture de l'inscription et de la finance à payer par mois et d'avance. L'œuvre n'est pas gratuite et ne bénéficie d'aucun subside ; la part de l'Etat est limitée aux traitements des maîtres. Le montant de la pension journalière était en 1914, de fr. 1,25; en 1915, de fr. 1,50 et en 1916 de fr. 1,75 ; ces deux derniers prix sont exceptionnels et dus au renchérissement croissant du coût de la vie.

Dès les premiers jours de mai, les petits pensionnaires sont installés.

La situation de l'école est merveilleuse: devant la terrasse, le pâturage communal ; plus bas, La Rippe groupe ses belles fermes aux dépendances spacieuses; enfin, dominé par le Mont-Blanc, le Léman allonge sa nappe bleue; immédiatement derrière l'école, la forêt commence, les pins remplissent l'air de leur forte odeur de résine; la forêt, chantée par Theuriet, par Ed. Rod, qui en a détaillé les ressources, monte à l'assaut du Jura et deviendra le grand livre où chaque écolier apprendra à connaître la nature. Je crois qu'il est inutile de souligner le grand avantage d'une telle école comparée à ses semblables de la banlieue de Genève.

Le personnel comprend, à part les maîtres, une cuisinière et une aide. Il faut souligner encore la nécessité, pour des institutions analogues, d'adopter ce système de préférence à tout autre. Un économe s'occupe du ravitaillement, un trésorier de la partie financière.

A l'école de la forêt, les élèves jouissent de la plus grande liberté. Liberté de courir dans tous les communaux ; liberté de choisir chefs et sous-chefs de groupes chargés de rassembler leurs camarades pour les travaux de propreté, de mettre et

de desservir les tables, de surveiller la bonne tenue et le langage et d'intervenir dans les petits conflits, très rares d'ailleurs, entre écoliers. Le jeudi reste réservé aux courses, tandis que le dimanche appartient aux parents, toujours très nombreux et pour lesquels l'école est un but de promenade.

L'école fait une large place aux méthodes nouvelles. La leçon de choses est avantageusement remplacée par la leçon d'observation ; l'enfant a une part très active ; le maître se borne à choisir les sujets d'observation, à suggérer des questions, à diriger les recherches et à en vérifier les résultats. Dans ce domaine, le livre de Mme et M. Goué est appelé à rendre de précieux services.

L'enfant est plongé dans la vie, il devient le collaborateur du maître et choisit librement, à part le travail scolaire proprement dit, ses occupations. Des élèves préfèreront au jardinage le service du poulailler ; d'autres s'occupent des lapins, d'autre encore des abords immédiats de l'école, de l'entretien des bancs et des escaliers de la terrasse, un autre mettra son amour-propre à créer un aquarium et à l'alimenter régulièrement en bestioles qui sont des sujets d'observation ; les plus petits sont chargés de cueillir des fleurs pour orner la classe, de ramasser des cônes, etc.

Chaque fois que le temps le permet, le caleçon de bain est de rigueur et le bain de soleil dure, en juin, une bonne partie de la journée, permettant à la peau d'acquérir ce hâle que lui communiquent l'air, le soleil et l'eau. Au moins une fois chaque jour, une part est faite aux exercices respiratoires en pleins champs : les torses nus se développent, les dos se redressent et la respiration plus profonde contribue à améliorer la circulation, le corps assoupli paraît plus léger, à tel point qu'après chaque séance les enfants éprouvent le besoin de courir, de sauter; aussi terminons-nous très souvent nos exercices respiratoires par un jeu. Pour la gymnastique, point n'est besoin d'engins : les arbres, les murs, les bancs sont là pour nous servir d'appui et nous permettre les exercices les plus variés.

Le côté moral n'a pas été oublié ; le soir, tandis que l'ombre gagne les bois, que le silence s'établit troublé seulement par le murmure ininterrompu des grillons, les enfants, déjà au lit, après avoir chanté, se recueillent et chacun se fait un petit examen de conscience et se propose pour le lendemain une bonne action à accomplir, de gros mots à bannir du vocabulaire, une mauvaise habitude à corriger. Le dimanche matin, une courte anecdote morale réunit dans les bois, sur les grands troncs lisses des sapins abattus, parents et enfants. Les impressions sont inoubliables : dans le grand temple de la nature, les mots, simplement dits, vont au cœur de l'enfant, qui conserve de ces courts instants, un souvenir impérissable. Puis, en bon ordre, retour à l'école, drapeaux au vent, le plus souvent les enfants disparaissent sous des gerbes de verdure : cytises aux grappes jaunes, rameaux de hêtre aux faînes encore vertes.

Disons, pour terminer, que notre gratitude, comme celle de tous les parents unanimes, s'adresse à M. l'inspecteur Pesson et à Mme Pesson, pour le tact, la sollicitude et la bienveillance qu'ils n'ont cessé de manifester à l'égard de nos élèves et de leurs maîtres.

Nos remerciements vont encore à M. Rosier, Président du Département de l'Instruction publique, qui nous a assuré son précieux appui et qui, en 1915, a bien voulu nous honorer de sa visite, et ce, pendant une journée entière.

E. Métraux.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

Enfants de 8 à 10 ans.

Un jour de foire.

Vocabulaire Pasche, chapitre VIII.

I. LECTURE. DICTÉES. : C'est jour de foire dans la petite ville de... Dans les rues principales, les gens de la campagne vendent leurs denrées : œufs, fromage, beurre, poulets, fruits, légumes. Les acheteurs sont nombreux. Sur la place de l'église se tient le marché au bétail. Paysans, maquignons et amateurs y discutent avec animation.

Un jour de foire est aussi un jour de fête. Tout autour de la place d'armes, sous les marronniers, les barraques des saltimbanques, les chevaux de bois, un cirque, un théâtre-guignol attirent les jeunes gens venus de tous les coins du pays. Un peu plus loin, les marchands forains exposent leurs jouets et leurs sucreries.

Ce soir, la place de fête présentera un coup d'œil merveilleux. Les étalages s'allumeront. Les baraques resplendiront de lumière. Des fusées bleues, rouges, vertes monteront vers le ciel et retomberont en une pluie d'étoiles.

Petit-Jean, avant de rentrer au village, ira voir Guignol, le Guignol des petiots, toujours si amusant avec son large pantalon et sa veste bariolée. Guignol est toujours en colère. Guignol dispute tout le monde. Il se moque du gendarme et du commissaire. Il crie comme un aveugle. De son sabre de bois, il frappe comme un sourd. Guignol fera rire Petit-Jean.

II. LES MOTS : La foire, le marché, la denrée, l'œuf (les œufs), le poulet, la place, le bétail (les bestiaux), le paysan, le maquignon, l'amateur, l'animation, la fête, le marronnier, la baraque, le saltimbanque, le cirque, le théâtre-guignol, le marchand forain, le jouet, le coup d'œil, un étalage, la fusée, le petiot, le gendarme, le commissaire, un aveugle, un sourd; — merveilleux, amusant, bariolé; — allumer, resplendir, attirer, exposer, frapper.

III. LES IDÉES : Qu'est-ce qu'un marché? une foire? Quelle différence y a-t-il entre un marché et une foire? Que peut-on se procurer au marché? Que donnent les gens de la ville en échange des denrées qu'ils achètent aux campagnards? Comment se nomme cet échange? (Commerce.) Les citadins pourraient-ils se passer des paysans? Pourquoi? Avez-vous vu de la monnaie? Enumérez des pièces d'or? d'argent? de nickel? de bronze? Qu'est-ce que le papier monnaie? (Billets de banque.) Qu'est-ce qu'un marché couvert? Quel nom donne-t-on à celui qui vend une marchandise? à celui qui l'achète? Qu'est-ce qu'un marchand forain? Qu'est-ce qu'un magasin? Comment appelle-t-on la partie d'un magasin qui est tournée du côté de la rue? Que pouvez-vous voir dans la vitrine d'un épicier? d'un charcutier? d'un boulanger? d'un bijoutier? Qu'est-ce qu'un maquignon? un saltimbanque? un clown? Qu'est-ce qu'un cirque? un théâtre-guignol? Avez-vous vu Guignol? Dites ce que vous en savez?

Proverbes : Les bons comptes font les bons amis. — Selon ta bourse gouverne ta bouche. — Marchand qui perd ne peut rire. — Chaque marchand fait valoir sa marchandise. — On n'a jamais bon marché de mauvaises marchandises.

IV. Idée morale : Achète peu, mais paie toujours comptant.

V. Grammaire. Orthographe. Vocabulaire. Style.

Revision : **Le Nom.**

Au tableau noir :

L'homme s'agite et Dieu le mène.

Tels parents, tels enfants.

Il faut tondre la brebis sans l'écorcher.

Il faut casser le noyau pour avoir l'amande.

Questionnaire de revision :

Nommez des mots qui désignent des personnes ? — des animaux ? — des choses ?

Qu'est-ce que le nom ?

Quand peut-on dire qu'une chose est commune à plusieurs personnes ?

Citez un exemple ?

Quand peut-on dire qu'une chose vous appartient en particulier, vous est propre ?

Citez un exemple ?

Combien avons-nous de sortes de noms ?

Qu'est-ce qu'un nom commun ? — un nom propre ?

Que prennent toujours les noms propres ?

A savoir :

Les noms sont des mots qui désignent des **personnes**, des **animaux** ou des **choses**.

Il y a deux sortes de noms : le **nom commun** et le **nom propre.**

Le nom commun est celui qui convient à toutes les personnes, à tous les animaux, à toutes les choses de la même espèce.

Le nom propre est celui qui appartient en particulier, en propre à une personne, à un animal, à une chose.

La première lettre d'un nom propre est toujours une **majuscule.**

Noms communs :

Un bon garçon. A quatre heures, quand je reviens de l'école, je fais les commissions de.... Je vais chercher du sucre et du café chez l'..., du pain chez le..., de la viande chez le..., du lait chez le.... Rentré à la maison, j'amuse mon petit... et mes petites.... Souvent, dans la rue, je joue avec mes.... A sept heures, quand... revient de l'atelier, on se met à table. Après le repas, j'étudie les leçons que le ... m'a données, j'embrasse mes... puis je vais me coucher.

Les vêtements de l'écolier. Le... a fait mes habits. Le... a fait mes souliers. La... a fait ma chemise. C'est ma bonne... qui a tricoté mes bas et c'est chez le... que... a acheté mon chapeau.

Demeures des animaux. Les... sont dans l'écurie, les... dans l'étable, les... dans leur niche, les... dans la bergerie, les... dans la basse-cour, les... dans le colombier. Les... travaillent dans la ruche. Les... construisent leurs nids. Le...

a une aire. Le... se creuse un terrier. Le... se réfugie dans sa bauge. La... se cache dans son trou.

Petits des animaux. Comment appelle-t-on un jeune cheval? (poulain); un jeune porc? (porcelet); un jeune chat? (chaton); le petit de la cane? (caneton); de la brebis? (agneau); de la chèvre? (chevreau); de la vache? (veau); du lapin? (lapereau); du lièvre? (levraut); du sanglier? (marcassin); du loup? (louveteau); de l'oie? (oison).

Chaque chose à sa place. Que met-on dans une bibliothèque? (livres); dans une tirelire? (argent); dans un buffet? (vaisselle); dans un pupitre? (cahiers, livres); dans un plumier? (plumes); dans une bouteille? (vin); dans une théière? (thé); dans un tiroir? (cuillers, couteaux); dans une bourse? (monnaie); dans le gousset? (montre); dans un étui? (aiguilles); dans un fourreau? (sabre); dans une gaîne? (poignard); dans un écrin? (bijou).

Instruments divers. Le cordonnier se sert de l'... (alène) pour percer le cuir. Le terrassier se sert du... (pic) pour entailler le roc. Le maréchal se sert du... (ciseau) pour couper les métaux. Le pêcheur se sert du... (filet) pour prendre les poissons. Le peintre se sert du... (pinceau) pour étendre ses couleurs. Le marin se sert... (de la boussole) pour se diriger sur mer. La... (girouette) indique la direction du vent. L'épicier se sert d'une... (balance) pour peser ses marchandises.

Matières premières. Que peut-on faire avec l'or? (des bijoux); l'argent? (des couverts); le cuivre? (des chaudières); le fer? (des charrues); le bronze? (des cloches); le plomb? (des balles); la laine? (des bas); le coton? (de la toile); la soie? (des rubans); le bois? (des meubles); l'argile? (des pots); l'osier? (des corbeilles); le crin? (des matelas); le liège? (des bouchons); la cire? (des cierges); le suif? (des bougies)....

Le pain d'épice. Le pain d'épice est une sorte de gâteau fait avec de la farine de seigle, de la mélasse et du miel. Pour le rendre meilleur, on y ajoute des amandes et de l'écorce de citron. On lui donne le plus souvent la forme d'un bon homme ou d'une bonne femme. J'aime beaucoup les pains d'épice. Papa m'en achète les jours de marché.

Rédaction : Le pain d'épice.

Un petit sou. Avec un sou je puis acheter... (un petit pain, une tablette de chocolat, une orange, un citron, un crayon, une gomme, un porteplume, une carte postale, un timbre, etc.). Je puis aussi le glisser dans la main d'un malheureux.

NOMS PROPRES. (*N'oubliez pas la majuscule !*)

Gens et choses de chez nous. Berne... (est une ville); le Cervin...; les Verrières...; le Léman...; le Rhône...; l'Aar...; le Simplon...; Divico...; Orgétorix...; Winkelried....

Nos amis à quatre pattes. Mon chat s'appelle..., mon chien..., mon cheval..., mes vaches..., mon âne..., ma chèvre..., mon mouton....

VI. Récitation. **Le petit sou**, par Octave Aubert [1].

Petit sou, passe, passe, passe!
Qui sait où tu seras demain?
Tu ne peux pas rester en place,
Tu sembles glisser dans la main.

Le sot, qui le perce et le troue,
N'empêche pas le petit sou
De rouler, ainsi qu'une roue,
Et d'aller on ne sait pas où.

Petit sou, va, poursuis ta course!
Toi qui sers au commerce humain,
Cours et saute de bourse en bourse.
Passe, passe de main en main.

A. Regamey.

RÉDACTION

Lettres (Suite).

III

a) **Demande de sursis pour un paiement.**

Noiraigue, le 16 septembre 1916.

Monsieur J. Delavigne, négociant en vins, à

Nîmes.

Monsieur,

J'ai le regret de devoir vous prévenir qu'il me sera impossible de vous faire parvenir, pour le 15 octobre prochain, les fr. 180 que je vous dois, valeur de la pièce de mâcon que vous m'avez fournie.

Pendant ces derniers mois, je n'ai eu que la moitié de l'ouvrage que j'aurais pu faire; en outre, une maladie très grave de l'un de mes enfants m'a occasionné beaucoup de retard et de dépenses extraordinaires.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à n'effectuer ce paiement qu'au 1er décembre prochain; tout me fait espérer que je serai alors en mesure de le faire.

Comptant sur votre bienveillance habituelle, je vous prie d'agréer, monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes salutations empressées. P. Weber.

b) **Demande de renseignements.**

Travers, le 16 septembre 1916.

Monsieur Peter, directeur de la Banque commerciale de

Bâle.

Monsieur,

Permettez que je prenne auprès de vous quelques renseignements au sujet de la place qui est vacante dans vos bureaux par suite de la mort de votre employé, M. A. Borel.

[1] *Pour nos chers enfants.* F. Nathan, éditeur.

Un jeune homme bien qualifié, auquel je m'intéresse, se propose de vous offrir ses services, mais avant de le faire, il désire savoir :

1° si la nomination qui interviendra à la fin du concours se fera à la suite d'un examen ou simplement sur présentation de titres;

2° si le traitement offert sera augmenté du 10 % déjà à partir de la première année;

3° si les quinze jours de congé annuel peuvent être pris à la même époque.

Espérant que vous voudrez bien m'honorer d'une réponse à ces questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

H. Narbel.

c) **Reproches à un maître d'état.**

Boveresse, le 16 septembre 1916.

Monsieur R. Gaudin, mécanicien, à

Neuchâtel.

Monsieur,

Je suis surpris de n'avoir pas encore reçu la machine à coudre que je vous ai envoyée le 5 courant pour la remettre en bon état. Je vous ai fait savoir alors que ce travail était très pressant, attendu que je ne puis me passer de ma machine bien des jours.

J'espère que rien ne vous empêchera de faire cette réparation immédiatement, d'ici à deux ou trois jours au plus tard, sinon je la confierai à votre concurrent, M. Schnel, qui sera sans doute plus expéditif que vous.

Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

P. Court.

d) **Refus de marchandises.**

Le Locle, le 16 septembre 1916.

Monsieur Laurent, négociant en vins, à

Bordeaux.

Monsieur,

J'ai reçu hier la pièce de vin que vous m'avez envoyée et que je vous avais commissionnée le 20 août dernier. Malheureusement le fût est arrivé en gare passablement avarié, et une partie du vin s'est répandue, ce que j'ai fait constater par deux témoins.

En conséquence, je vous informe que je ne puis accepter votre marchandise, et vous prie de bien vouloir en disposer à votre convenance.

Agréez, Monsieur, mes salutations respectueuses.

C. Loretz.

e) **Demande de prêt.**

Neuveville, le 16 septembre 1916.

A Messieurs les membres du Conseil communal de

Bienne.

Monsieur le Président et Messieurs,

Depuis quelque temps je n'ai plus suffisamment d'ouvrage et, malgré toute la peine que je me donne, je ne parviens plus à gagner complètement ma vie. C'est pourquoi je me suis décidé à partir pour l'Amérique où, grâce à un parent, j'espère mieux réussir.

Il me manque pour faire ce voyage fr. 200, et je me permets de demander aux autorités de ma commune d'origine de bien vouloir me les prêter. Naturellement je les rembourserais le plus tôt possible et, en attendant, j'en payerais l'intérêt au taux que vous fixerez vous-mêmes.

J'ai travaillé ces derniers temps chez M. Colin, forgeron au Landeron, et l'année passée chez M. Zwahlen à la Chaux-de-Fonds. Ces Messieurs vous donneront, si vous le désirez, tous les renseignements nécessaires sur ma personne.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de toute ma considération.

(A. GRANDJEAN.) G. BAUMANN.

COMPTABILITÉ

Pendant le semestre d'hiver 1916-1917, nous publierons dans l'*Educateur*, avec leurs solutions, une vingtaine de comptes variés. La série débutera par quelques *notes* et *factures*, elle se continuera par des *prix de revient*, puis par des comptes avec *recettes* et *dépenses*, ou *doit* et *avoir*. Enfin, elle se terminera par des *devis* et des comptes de *partage*. F. M.

1. Note d'un ouvrier.

L'ouvrier-jardinier C. Morel a fait en 1915, pour le compte de M. de Luc, les journées suivantes :

Janvier, 5 1/2 j. à fr. 3. Mars, 8 3/4 j. à fr. 3,60. Avril, 2 1/4 j. à fr. 4. Mai, 7 1/2 j. à fr. 4,20. Juillet, 6 3/4 j. à fr. 4,20. Août, 3 1/2 j. à fr. 4. Octobre, 9 1/4 j. à fr. 3,60. Novembre, 4 1/2 j. à fr. 3. Décembre, 1 3/4 j. à fr. 3.

Etablissez sa note.

Monsieur de Luc à C. Morel, jardinier, — Doit

1915				F. C.
Janvier	5 1/2 journées	à	fr. 3.	16,50
Mars	8 3/4 »		» 3,60	31,50
Avril	2 1/4 »		» 4.	9,—
Mai	7 1/2 »		» 4,20	31,50
Juillet	6 3/4 »		» 4,20	28,35
Août	3 1/2 »		» 4.	14,—
Octobre	9 1/4 »		» 3,60	33,30
Novembre	4 1/2 »		» 3.	13,50
Décembre	1 3/4 »		» 3.	5,25
			Total Fr.	182,90

2. Note d'un fermier.

Pendant l'année 1915, le fermier Thomas a fourni à son propriétaire M. Renaud :

2123 l. de lait à fr. 0,22 le l.; 16 l. d'eau-de-cerises à fr. 3,75 le l.; 8 l. d'huile de noix à fr. 3,50 le l.; 768 œufs à fr. 1,90 la douzaine; 18 pigeons à

fr. 3,60 la paire; 27 poulets à fr. 4,25 la pièce; 96 kg. de farine à fr. 0,55 le k.; 115 kg. de beurre à fr. 3,90 le kg.; 1540 kg. de pommes de terre à fr. 14 les 100 kg.

Etablissez la note.

Monsieur Renaud, à V. Thomas, fermier, Doit

1915

Lait,	2123 l.	à	fr.	0,22	le l.	467,06
Eau de cerises,	16 l.	à	fr.	3,75	le l.	60,—
Huile de noix,	8 l.	à	fr.	3,50	le l.	28,—
OEufs,	768	à	fr.	1,90	la douzaine	121,60
Pigeons,	18	à	fr.	3,60	la paire	32,40
Poulets,	27	à	fr.	4,25	la pièce	114,75
Farine,	96 kg.	à	fr.	0,55	le kg.	52,80
Beurre,	115 kg.	à	fr.	3,90	le kg.	448,50
Pommes de terre,	1540 kg.	à	fr.	14,—	les 100 kg.	215,60
F. MEYER.					Total Fr.	1540,71

GYMNASTIQUE

Leçon normale pour jeunes filles de 10 à 12 ans.

I a. *Pas de trois avec attitudes de bras : Mouv. de j. :* lever la j. fl. en av. — tend. la j. g. et poser la pointe du pied g. en av. — glisser le pied g. plus en av. en levant le talon dr. ou en fléchissant la j. dr.

Mouv. de bras : m. à la poitrine — tendre les br. de côté — porter les br. plus en arr. et un peu plus h. en tour. les paumes des m. dessus.

Réunir les mouv. de br. et de j., d'abord au commandement, ensuite à la mesure à 3 t., lentement, un mouv. sur chaque t. de la mesure.

I b. *Préliminaires.* D'abord au commandement, ensuite à la cadence 2 t. ; tous les mouv. sur le 1er t. de la mesure.

1. Poser la j. g. en av. en fl. la dr., br. en av. en h. — fermer à la pos. Même ex. à dr.

2. Poser la j. g. de côté en fl. la dr , br. de côté en h. — fermer à la pos. Même ex. à dr.

3. Poser la j. g. en arr. en fl. la dr., br. de côté — fermer à la pos. Même ex. à dr.

II. *Espalier.* En susp. dors. à l'échelon supérieur :

1. Lever la j. g. fl. en av. — la tendre en av. — la baisser — même ex. avec la dr. (deux fois de suite), reposer les pieds et recommencer.

2 = 1, mais avec les deux jambes, (aussi deux fois de suite).

III a. *Mouvements du torse.* De la station écartée m. aux épaules :

1. Incl. le torse en av.— le fl. en arr. en tend. les br. en h. — revenir à la pos. précédente — redresser. Répéter l'ex., mais en commençant par la flex. en arr., les m. restent aux épaules et les br. se tendent à l'incl. en av. Lever les talons 2 fois.

2. Fl. le torse à g. en td. les br. en h. — le fl. à dr. les m. à la nuque — revenir à la pos. précédente — redresser les m. aux épaules. Même ex. en commençant à dr. Lev. les talons 2 fois.

3 = 2, mais tour. le torse au lieu de le fléchir.

4. Incl. le torse en av. les m. restent aux épaules — fl. le torse en av. br. en bas — revenir à l'incl. les m. aux épaules — (répéter plusieurs fois), redresser — saut. à la pos. br. en bas.

III b. *Pas de course* (2 minutes). Marche lente avec ex. respiratoires.

IV. *Exercices d'appui* (poutrelles d'équilibre ou banc). De la station assise les m. sur la poutrelle les pouces en avant :

Marcher en av. à l'appui dorsal — plier légèrement le corps et les br. — revenir à l'appui — lever la j. g. en av. — la baisser — même ex. avec la j. dr. (Répéter plusieurs fois.)

V. *Sauts* (mêmes engins que IV).

1. De la station latérale : pos. le pied g. sur la poutrelle br. en arr. — sauter en av. ½ tour. et même ex. avec la j. dr. (6 sauts).

2. Sauter sans toucher avec 3 pas d'élan, une fois avec pose g. et la 2e avec la pose dr. (6 sauts), ex. respiratoires.

VI. *Jeu.* Former le cercle, numéroter par deux, et en arr. 3 pas : Faire lancer deux balles dans le même sens, jusqu'à ce que l'une dépasse l'autre. (Les numéros 1 une balle et les numéros 2 l'autre.) E. Hartmann.

VARIÉTÉ

Chant serbe.

Serbe ! Serbe, où est ta maison ?
Elle était bâtie au bord de la Save,
Mais ils sont venus, du sombre horizon,
Ceux que l'empereur a nommés ses braves.

Serbe ! Serbe, où est ton jardin ?
Mon jardin n'est plus qu'un grand cimetière !
Ceux qui sont venus, la torche à la main,
Ont tué mes fils, ma femme et mes frères.
Mes morts bien-aimés sont dans mon jardin !

Serbe ! Serbe, où est ton pays ?
Mon pays n'est plus une libre terre !
Mais si Dieu le veut, aux jours éblouis
Du printemps vermeil, gronde le tonnerre !
Et nous chasserons tous nos ennemis.

Serbe ! Serbe, sauras-tu mourir ?
Oui, car j'ai vécu sans joug et sans maîtres.
Comme à Kossovo s'il nous faut périr,
Vive la mort ! la mort de nos ancêtres
N'ayant pas vaincu, nous saurons mourir !

(*Traduction du Capitaine* Douchan Povovitch.)

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

*** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaîté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE

Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE

COSTUMES

sur mesure et confectionnés

coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE

10 % au comptant aux instituteurs de la S.V.P.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

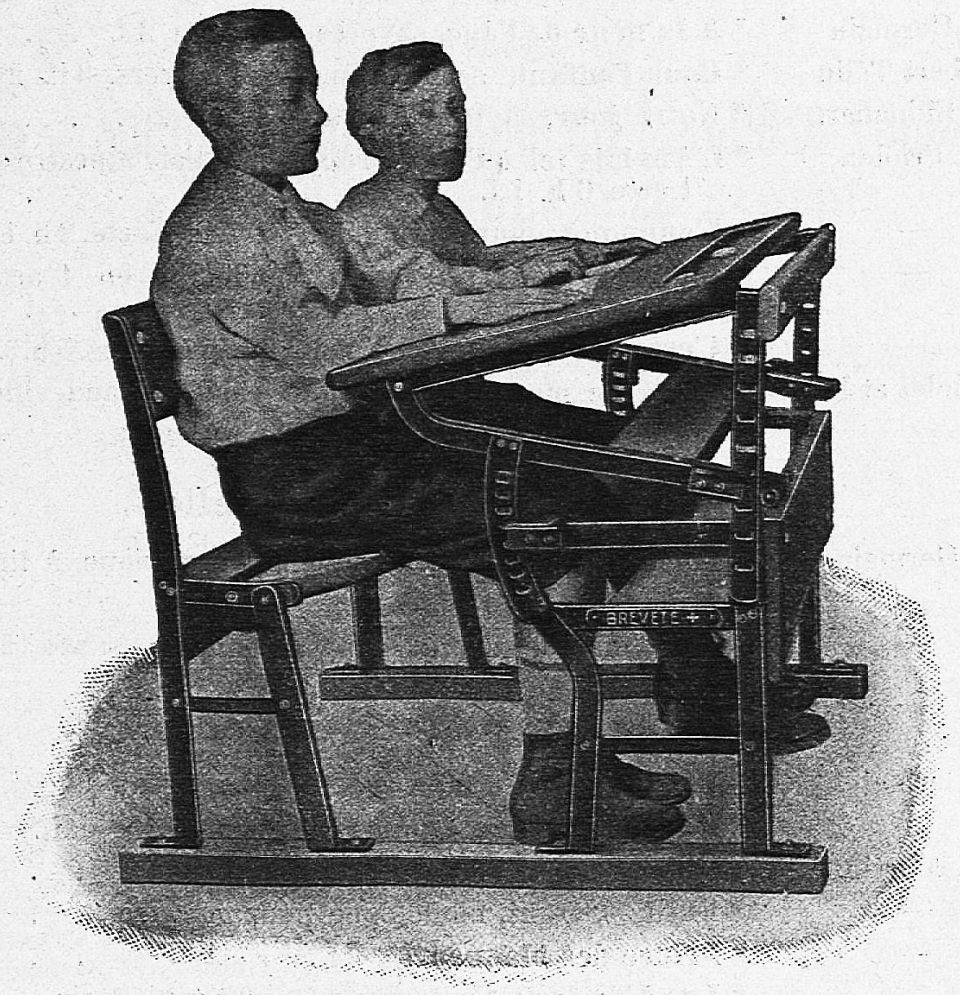

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ≈ Vevey ≈ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

COMÉDIES

M. de Bosguérard	* **Le retour de l'enfant prodigue,** comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* **L'aveugle ou le devin du village,** pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f..	1.—
J. Germain	* **A la fleur de l'âge,** saynète en 1 acte, 2 f. . . .	1.—
Robert Télin	* **Pour l'enfant,** scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* **Notre jour,** saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* **L'Anglais tel qu'on le roule,** fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	**L'eunuque amoureux,** vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	**Un prêté pour un rendu,** vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	**C'est pour mon neveu,** vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	**Le marquis de Cyrano,** comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* **La dernière lettre,** monologue dramatique, à lire	0.50
—	* **Mon contrat de mariage,**	
—	* **Je n'emmènerai plus papa au cinéma** (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* **J'ai horreur du mariage,** monologue gai . . .	0.50
—	* **L'agent arrange et dérange,** monologue gai . .	0.50
Ed. Martin.	* **Comme papa,** monologue pour garçon	0.50
—	* **Futur présent,** monologue pour mariage . . .	0.50
—	* **Prince des blagueurs**	0.50
—	* **Les débuts de Cassoulade** (accent toulousain). .	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNÉE. — No 38 LAUSANNE, — 23 septembre 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN
Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY
Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

DELACHAUX & NIESTLÉ S. A. éditeurs

NEUCHATEL

Vient de paraître:

ALICE DESCŒUDRES

L'Education des enfants anormaux

Observations psychologiques et indications pratiques
illustré de 11 planches hors texte. Fr. 4.—

Autres volumes précédemment parus dans la
COLLECTIONS D'ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

Baden-Powell, Eclaireurs	Fr. 2.50
Decroly, Dr O. L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs	Fr. 2.25
Dewey, John. L'Ecole et l'enfant. Introduction par Ed. Claparède	Fr. 2.50
Evard, M. L'Adolescente. Etude de psychologie expérimentale.	Fr. 5.—
Faria de Vasconcellos. Une école nouvelle en Belgique.	Fr. 3.—
Fœrster F. W. L'école et le caractère (4me édition refondue).	Fr. 3.50
Godin Dr Paul. La croissance pendant l'âge scolaire	Fr. 4.—
Lemaître Aug. La vie mentale de l'adolescent et ses anomalies	Fr. 3.—
Les leçons de français dans l'enseignement secondaire	Fr. 2.50
Nussbaum R. Le problème de l'école secondaire.	Fr. 2.—
Rouma Georges. Pédagogie sociologique	Fr. 6.—

En vente chez les mêmes éditeurs:

Mme Fisher. L'éducation Montessori.	Fr. 3.50
F. Garcin. L'éducation des petits enfants par la méthode frœbelienne	Fr. 3.—

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : Montreux (Vernex) : fr. 2600 pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de fr. 90 chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de services dans le canton ; 29 septembre.

BEX : Classe primaire supérieure . fr. 2800 pour toutes choses, plus 4 augmentations quinquennales de fr. 50, suivant années de service dans le canton ; 30 septembre.

INSTITUTRICES : St-Barthélemy : classe réformée ; fr. 800, logement, jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 30 septembre.

BEX : fr. 1500 pour toutes choses, plus 4 augmentations quinquennales de fr. 25 suivant années de service dans le canton ; 30 septembre. — **Bretigny s. Morrens** : maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille ; fr. 800, plus logement ; 6 octobre.

Gymnase classique cantonal.

Baccalauréat ès lettres (2me session.)

Inscription et début des examens : jeudi 5 octobre à 8 heures.

Ecole nouvelle Glarisegg

Steckborn, Thurgovie cherche pour de suite professeur interne pour français et italien. Zag. C. 1524

MAX SCHMIDT & Cie

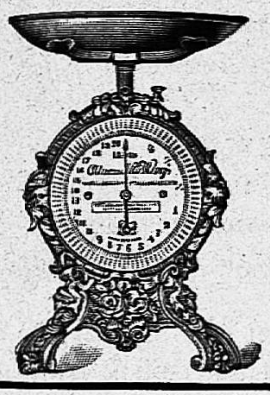

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▫ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

QUELQUES LIVRES NOUVEAUX :

La France devant l'Allemagne, par *G. Clemenceau.* Un volume grand in-8° . . . . . 5 fr. —

Ce volume réunit un choix des articles et des discours du célèbre polémiste français, sur les origines de la présente guerre et sur le développement des hostilités Tous ceux que captivent la pensée lumineuse et le style si personnel, si coloré, si admirabement éloquent de Georges Clemenceau, s'offriront le régal de ces pages si passionnément vibrantes. « Je suis homme, et je pense, et je dis. En fasse autant qui peut, et que la vie prononce... J'ai vu, depuis un demi-siècle, se dresser devant nous la menace du peuple meurtier. Je l'ai dénoncée sans relâche... Et quand le peuple meurtier est devenu le peuple assassin, le peuple violateur de tous les droits de la nature humaine, j'ai poursuivi ma tâche, j'ai parlé, j'ai crié. Le cri de la victime est la première attestation du crime !... »

Au pays des maîtres-chanteurs, par *Marc Henry.* Un volume in-8°, avec 8 illustrations hors texte en couleurs . . . . . 4 fr. —

L'évolution d'une race change souvent la signification précise d'un mot... Si les actuels descendants de Hans Sachs et des vieux Maîtres-Chanteurs de Nuremberg ne chantent plus eux-mêmes... ils excellent à faire chanter les autres... et méritent toujours, à cet égard, le qualificatif qui sert aujourd'hui de titre pittoresque à un livre charmant, d'une pénétration psychologique aiguë, qui fera les délices du public cultivé. L'auteur, un Français qui joua vingt ans un rôle actif dans les milieux artistiques de l'Allemagne, connaît comme pas un, les choses dont il parle et les gens dont il fait le vivant portrait. Il nous promène dans tous les milieux — artistes, musiciens, littérateurs, bourgeois, étudiants, officiers, juifs, socialistes, etc. — et excelle à saisir sur le vif les caractéristiques de chacun d'eux. Cette galerie amusante est certainement le chef-d'œuvre du genre et l'on ne s'ennuiera pas à la visiter!

La Guerre actuelle commentée par l'histoire. Vues et Impressions au jour le jour (1914-1916), par *A. Aulard,* Professeur à l'Université de Paris. Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Dans ces pages, publiées au jour le jour, soit en France, soit à l'étranger, et dont quelques-unes ont eu du retentissement. M. Aulard a voulu commenter par l'histoire quelques incidents de la présente guerre, surtout pour rappeler à la France actuelle les exemples de volonté, d'énergie, d'audace, de génie militaire que la France d'autrefois a donnés.

« Je voudais, dit l'auteur, que, plus tard, dans le calme et le sang-froid de la paix, on n'y trouvât rien d'excessif, rien d'injuste, rien qui ne soit français par le sentiment de la mesure et aussi par le sentiment de l'humanité, rien qui ne soit conforme à l'idéal pour lequel la France se bat contre l'Allemagne prussianisée ».

Catalogue général des ouvrages en magasin. (Rubrique spéciale : *Les Livres de la guerre.*) Nouvelle édition *franco sur demande.*